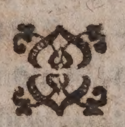
Le veritable manifeste de monseigneur le prince

LE VERITABLE MANIFESTE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE

Touchant les raisons de sa sortie, & les protestations qu'il fait aux Parisiens, qu'il n'abandonnera iamais leurs interests.



A PARIS,
Chez ESTIENNE LAMBERT, au Mont Sainct Hilaire.

M. DC. LII.

LES remedes de la Cour ont enfin lassé ma patience, apres que son Altesse Royalle les a [illegible] au restablissement [illegible] comme elle a fait [illegible] des peuples, [illegible] que vous auez innocemment [illegible] larmes aucunement de l'apprehension qu'on me donne que [illegible] vous seront [illegible] pour vous faire succomber par rigueur aux meschancemens de la Tyrannie : Je vous asseure hautement ne que je pense auoir agy pour vous auec assez de sincerité pour ne pas estre [illegible] de redouter les atteintes que la calomnie pourroit faire à ma gloire. Et pour vous obliger de ne considerer pas mes desseins que par les preuues de ma conduitte passée, laquelle n'ayant [illegible] dans les excez [illegible] ces desordres, ne peut [illegible] fondés que sur les iustes esperances d'vne continuation qui demeurera tous les brauets qu'on a insolemment tramé pour tascher de vous faire [illegible] la ruyne & de vostre perte.

LE VERITABLE Manifeste de Monſeigneur le Prince.

LES remiſes de la Cour ont enfin laſſé ma patience, parceque Son Alteſſe Royalle les a condamnées, & qu'elles m'ont paru trop contraires au reſtabliſſement du commerce & de la tranquillité des peuples. Il faut que ie vous ouure ſincerement mon cœur, Meſſieurs de Paris, & que ſans m'allarmer aucunement de l'apprehenſion qu'on me donne que mes intentions vous ſeront deguiſées pour vous faire ſuccomber par erreur aux allechemens de la Tyrannie : Ie vous aduoüe franchement que ie penſe auoir agy parmy vous auec aſſez de ſincerité pour ne pas eſtre en eſtat de redouter les atteintes que la calomnie pourroit faire à ma gloire ; Et pour vous obliger de ne conſiderer pas mes deſſeins que par les preiugez de ma conduitte paſſée, laquelle n'ayant iamais failly que dans les excez de ſa moderation depuis la neceſſité fatalle de ces deſordres, ne peut, ce me ſemble, fonder que les iuſtes eſperances d'vne continuation qui dementira tous les bruicts qu'on a fauſſement ſemé pour tacher de vous faire les inſtruments de ma ruyne & de voſtre perte.

Si vous auez pris la peine de faire quelque reflexion desjnteressee sur la conduitte de la Cour, vous auez peu remarquer que les procedez n'en ont iamais esté sinceres ; & que c'est auec des continuelles soupplesses aussi contagieuses à l'esprit d'vn ieune Majeur qu'indignes du conseil d'vn Roy ; Que la Politique en a esté concertée par ceux qui se sont ingerez malgré toutes nos loix dans le gouuernement de l'Estat. Aussi n'a il iamais esté possible à Son Altesse Royalle, quelque soing & quelque prudence qu'il y ait apporté, d'entreuoir aucune sorte de iour à l'accommodement que les necessitez publiques exigeoient de son entremise Royalle : Et les intrigues ordinaires dont les negotiateurs de la Cour embarrassoient malicieusement leurs traictés, ne luy ont que trop fait cognoistre que c'est par des remises de cette nature qu'elle esperoit plus fermement establir son iniustice ; & qu'en temporisant tousiours en faisant cependant mine de se vouloir accorder, elle obligeroit les peuples par ces longueurs ennuyeuses, de s'accoustumer insensiblement à souffrir la tyrannie.

En effet, Messieurs, vous pouuez tesmoigner à la gloire de S. A. R. & à la mienne, que vous n'auez iamais blamé dans nostre códuite que nostre moderation, & que les profonds respects que nous auons inuiolablement conserué pour la personne sacrée de

celuy

celuy dont l'authorité fait nostre bon heur & le vostre, ne iustifient que trop la ferme resolution auec laquelle nous allõs nous ietter dans les affaires pour les pousser entierement à bout: & pour ne consentir plus desormais, qu'auec ces amusements trompeurs, on nous frustre d'vn repos qui seroit maintenant en vostre possession, si ces belles promesses dont la Cour a repeu vostre credulité, eussent eu autant d'effet que d'aparence.

Pour moy, Messieurs, ie pense vous auoir toujours parlé assez sincerement, puis que ie ne vous ay iamais parlé que par mes actions. Ie n'ay iamais voulu d'autres truchemens de mes intentions, que mes bras. A vos yeux mesme: comme vous sçauez i'ay pris plaisir de prodiguer ma vie pour espargner la vostre: & ceux qui furent tant soit peu curieux de monter sur les rempars de la Ville, pour me voir au Fauxbourg S. Anthoine dans la plus dangereuse de toutes mes Iournées; deurẽt ce me semble estre conuaincus que mes protestations pour vostre seruice estoient sans reserue, & que j'épousois sincerement tous vos interests auec autant de passion que vous le pouuiez souhaiter du plus redeuable de tous vos obligez, puis qu'il n'estoit point de hazard au trauers duquel on ne me vit hardiment voler, pour destourner de dessus vos testes la tempeste que vos Ennemis estoient sur le poinct d'y faire creuer ce jour-là par le retour de quelques

Vespres Siciliennes, ou d'vn second massacre de S. Barthelemy.

I'ay tousiours pris plaisir de me laisser maistriser par cette humeur, de dire peu & faire beaucoup: Si la Cour eust esté de mon sentiment, vous eussiez eu le repos que vous demãdiez auec tant d'empressement & de iustice. Ceste seule Iournee ou vostre droit & le mien auoit produit vne victoire inoüie, lui eust fait redouter toutes les autres entreprises qu'elle auroit peu faire de cette nature; Et reconnoissant par le succez auorté à sa honte, que ses auantages mesmes ne luy seruoient que de matiere de confusion, elle auroit pris le dessein de proceder sincerement à vn traité de Paix.

Mais comme sa Politique n'a iamais reconnu les maximes de la sincerité; tous les contre temps de ses entreprises n'ont serui que de theatre à sa dissimulation. La Cour n'a iamais fait parler de Paix, qu'apres que ses efforts pour la guerre ne luy ont pas reüssi; & comme il ne luy estoit pas possible d'obuier par la force à toutes les suites d'vn desaduantage, elle s'est tousiours aduisee de faire glisser dans le vulgaire le bruit d'vn accommodement, & mesme d'y disposer en quelque façon les affaires en faisant mine de relascher du moins aparement de ses premieres pretensions; cependant neantmoins qu'elle trauailloit sous main à reparer les breches de sa derniere disgrace, pour en recõmen-

cer les diuisions, lors qu'elle iugeroit que la necessité d'entendre a la Paix, pour ne pas entierement paroistre attaché a la continuation de la Guerre, m'auroit de beaucoup afoibly.

Il n'est point d'occasion ou ce double esprit de la Cour, n'ayt sensiblement esclaté. Toutes les demandes de la Paix, qu'on a si souuent reiteré, ont esté constament eludees par ce mesme principe. Les remonstrances que le Parlement a si souuent fait iusqu'a se rendre importun, n'ont esté iamais suiuies que de mille esperances imaginaire, dont la Cour repaissoit cette illustre compagnie, pour se renforcer en nous amusant; Et quelques vigoureuses poursuites que la France ayt poussé pour obtenir la Paix, elle n'en a iamais remporté que des attentes indecises, & des promesses qui n'auoit rien de plus asseuré que leur dissimulation:

Apres ce qui en a paru dans Ville neuf Sainct George, ie pense qu'il n'en faut plus douter, & ceux qui seront tant soit peu instruits des souplesses de la Cour dans cette conioncture, ne douteront nullement de l'auersion qu'elle a pour la Paix, a moins qu'ils ne prennent plaisir de se laisser tromper par les apparences, pendant quelles sont visiblement dementies par les effets. Vous sçaués Messieurs de Paris, quel estoit l'engagement de l'Armee ennemie conduite par le Mareschal de Turenne, dans ce poste: Vous sçauez la difficulté ou plustost l'im-

possibilité de sa retraite. Vous sçauez ou qu'il falloit perir par la faim, ou qu'il falloit en decamper pour le moins auec la perte du bagage, & le carnage de toute l'arriere garde: Vous sçauez par consequent que cette Armee estãt defaite la Cour estoit visiblement reduite a n'en pouuoir plus, & qu'il falloit necessairement se resoudre ou à perir par la Guerre, ou à trouuer quelque resource à ce malheur par la negotiation d'vne Paix.

La Cour ne manqua pas d'auoir recours à ses fourbes accoustumees; les apparences de cét accomodemẽt tant desiré parurent beaucoup plus specieuses qu'elles n'auoient iamais esté auparauant, parce que le danger de l'Armee ne sembloit plus auoir aucune resource: les propositions de la Paix estoient reçeuës auec beaucoup plus de dispositiõ de ceux qui les auoient auparauant rebutees; & comme ie voyois que la Cour ne se rendoit complaisante à cette necessité publique que parce que son Armee n'estoit point en estat de m'échaper des mains, ie prenois plaisir de redoubler mes veilles pour l'obliger à cét accomodement par le desespoir de toute sorte de resource.

I'aduouë que dans cette conionctures l'accomodement ne me paroissoit point difficile, parce que la Cour n'auoit plus de force pour s'y opposer: Les affaires estoient sur le point d'estre terminees par vn dernier traité, tout estoit disposé à vne parfaite

reconci-

reconciliation, lors qu'vne maladie qui m'alita, à contre-temps pour le repos public, fit voir que ces belles aparences de la Cour pour la Paix n'estoit que les phantosmes ordinaires de sa Politique, iustifiant par le refroidissemẽt qui s'ensuiuit, la creance qu'on auoit conceu, que la Paix n'entroit iamais dãs ses desseins, à moins que la necessité l'y fit trouuer vne place par la faueur de mes bons succez.

Les belles responses qui furent faites au Clergé, aux Deputez de la Ville, & en suite à ceux des six Corps: le beau iour que la Cour faisoit entreuoir pour la Paix à S. A. R. pendant cette mauuaise conjoncture du siege de l'armee ennemie dans Villeneufue S. George, sembloiẽt pour le moins aparẽment oster toute la defiãce qu'on auoit eu du procedé de sa conduite passee; lors que le decãpement de l'armée du Mareschal de Turenne ayant esté fauorisée par ma maladie & par l'absence des autres Generaux que la necessité d'estouffer vne sedition naissãte, pratiquee par les artifices de la Cour, auoit rappellé dans Paris, on vit disparoistre en vn moment tous ces põpeux apareils qui se faisoient auparauant pour vn traité de Paix; & reprendre à la Cour cette premiere fierté qui l'auoit auparauant opiniastree à ne vouloir iamais entendre parler de Paix qu'auec des conditions impossibles.

Cette Politique contraire à nos mœurs & à nos loix, fit trop manifestement cõnoistre à S. A. R. &

388.

à tout nostre conseil, que la Paix de l'Estat ne seroit iamais l'ouurage des negotiations ; & qu'a moins que de l'arracher des mains de la Cour par la force, il falloit se resoudre de voir la desolatiõ de la France par la continuation de cette guerre lente, qui ne produisoit rien que des remises ; & qui ne faisoit naistre que des commencements, sans les faire iamais esclorre en des derniers succez.

Ainsi sur cette connoissance des mauuaises intentions de la Cour rafermissant le nœud de cette premiere intelligence qui nous auoit si fortement vnis pour le restablissement de l'authorité Royalle & du repos des peuples, Nous auons resolu d'y proceder auec plus de vigueur ; & de ne vous laisser plus long temps languir dans l'incertitude d'vn bien, qui ne nous a esté refusé iusques à present, que parce que nos soumissions ont esté traittées auec mespris, & que la Cour a eu le temps de s'emporter à toute sorte d'extremitez, pendant que le respect que nous deuions à sa Majesté nous obligent également de borner toute nostre conduite dans les termes d'vne parfaite moderation.

Aussi estoit-il de nostre deuoir, de faire en sorte par la modestie de nos poursuites, que les plus simples mesmes ne fussent point en estat d'y pouuoir soubçonner aucune mauuaise intention, comme en effet nous n'en auons iamais eu que de tres aduentageuses. Il falloit que la Cour ne nous peut

pas reprocher aucune violence, & qu'en nous rencontrant tousiours souples mesme dans nos plus grands aduantages à receuoir toutes les dispositiõs de la Paix, elle fut obligee de trahir l'infidelité de ses intentions, par la necessité fatalle de trouuer des intrigues, qui pussent broüiller les affaires, lors qu'elles estoient sur le point de se voir terminees par vn heureux accommodement. Il falloit que les peuples fussent entierement conuaincus de l'innocence de nos desseins, & qu'estant contraints de ne blasmer en nostre conduite qu'vn exces de moderation, ils ne peussent nullement douter de la necessité qu'ils auoient de se ietter entre nos bras & de croire que leurs interets & les nostres estoient inseparables dans cette conioncture.

Enfin nous en auons donné de reste à la Cour: Nous en auons donné de reste aux peuples, que des impressions estrangeres n'ont point ietté dans vne creance contraire, à celle qu'ils peuuent fort raisonnablement fondez sur nostre sincerité. Nous auons agy par supplications auec la Cour: Nous nous sommes comportés auec tous les respets imaginables: Nous nous sommes maintenus dans la moderation pendans qu'elle s'emportoit impunement à toute sorte d'extremitez: Nous auons parlé d'vne mesme voix pendant nos aduantages & pendãt nos desaduantages: si ces derniers ne nous ont point abatus, ces premiers ne nous ont pas

aussi rendus insolents parce que nous n'auons iamais pretendu, que ce qui nous estoit aiugé par toutes les loix. Ainsi nous auõs sujet d'esperer que l'Estat ouurira enfin les yeux à son aueuglement, pour considerer qu'il ny à que ces Estrangers Conseillers pretendus de sa Majesté qui troublent son repos, & que le Roy n'est nullement complice de toutes les menees qu'ils fomentent au desaduantage de son authorité & à la faueur de l'innocence de son âge.

Ces exces de respect, que nous auons tousiours inuiolablement conserué, & que ie me suis particulierement estudié de regler à celuy de son A. R. nous ayant assez iustifié dans le iugement de tous les gens de bien, ie pense qu'on ne doit plus attendre de nous que nous nous amusions desormais à des grimaces de cette nature, puis que l'experience ne nous à que trop fait recõnoistre, que ce n'est pas le plus court moyen de remedier aux maux de l'Estat: Et puis que nous auõs enfin reconnu qu'il ny à que les caprices du Conseil de sa Maiesté qui retardent le bon heur de l'Estat, Nous pouuõs hardiment le procurer, sans peur de choquer l'authorité Souueraine de celuy, qui n'entre que par pretexte dans les interests de ces ennemis du repos public.

Pour moy Messieurs de Paris, ie vous proteste sincerement que ie ne suis plus resolu de vous laisser

ser languir, dans les attentes de ces premieres negotiations : & puis que ie ne puis plus douter que la Paix ne soit entierement impossible, à moins qu'elle ne vous soit produite par vne bonne guerre, vous reconnoistrez bien tost par l'experience de l'affection que ie vous tesmoigneray par les effets, que mes procedez pour le restablissement de la tranquillité publique ont esté sinceres, & que les calomnies que les Ennemis de l'Estat ne manqueront pas de semer à mon desaduantage, comme ils n'ont iamais manqué d'intrigue ou de souplesse pour leur donner quelque aparence de verité, feront auec l'assistance du Ciel heureusement dementies, par l'experience des effets que ie feray paroistre, pour en faire rougir leurs autheurs.

Ce n'est que pour cette seule intention, que ie sors de Paris, apres y auoir vescu parmy vous pendant cinq mois, auec vne confiance qui n'a iamais marqué qu'vne parfaite sincerité de mes intentiõs pour vostre seruice. Ie n'en sors auec cette grande affection que vous m'auez tesmoigné, qu'en intention d'y rentrer bien tost pour vous porter l'assouuissement de tous vos desirs. Ie ne vous quitte qu'à dessein d'aller contraindre vos Ennemis & les miens de nous rendre le repos qu'ils ont troublé pour se rendre necessaires aupres de la Maiesté, dõt ils ont surpris l'innocence par leurs artifices Ie ne

me ſepare de vous que pour vous rejoindre bien toſt au milieu des acclamations auec leſquelles vous receurez le retour de la Paix, & pour vous faire confeſſer à mon aduantage que ſi mes intentions n'ont point paru auec tant de faſte, elles ont eſté du moins plus ſinceres que celles de la Cour.

Cependant ne laiſſez pas de vous precautioner, pour eſtre touſiours à l'eſpreuue des artifices de vos Ennemis. Ne renforcez pas par voſtre meſintelligence le party de ceux que ie m'en vay deſtruire par les armes: Recõnoiſſez par l'experience de ce que vous en auez veu que la Cour ne demande que voſtre diuiſiõ, afin de faire de vous meſme les inſtruments de la vengeance qu'elle medite. Vniſſez vous par vn motif qui ne puiſſe eſtre deſaprouué ny par le Roy ny par l'Eſtat. Regardez le bien public ſans vous deſvnir pour eſpouser aueuglement des intereſts particuliers. Si le Roy veut entrer dans Paris, fleſchiſſez le genoüil pour recõnoiſtre ſa Majeſté par vos hommages, tendez luy les bras pour l'embraſſer; dementez par des feux de ioye & par des acclamations publiques, les impoſtures de ceux qui vous ont fait paſſer pour des rebelles dans ſon eſprit. Si vos Ennemis eſtoient encore aſſez effrontez que de ſe preſenter deuant vous; ne marchandez pas leur perte; monſtrez leur en vous vniſſant pour vous en deffaire que vous

n'estes pas insensibles au cruel souuensr de tous vos maux passez; & que vous n'estes pas assez simples pour esperer desormais vne meilleure reforme dans leur conduite. Enfin souuenez vous pour le restablissement de vostre repos que vous n'auez qu'à vous fortement vnir, pendant que vous reconoistrez par la vigueur auec laquelle ie poursuiurai vos Ennemis, que c'est le grand mobile de tous mes desseins & l'vnique motif de toutes mes entreprises.

Mais puis que S. A. R. ne s'est iamais dementie dans cette vigueur heroïque qu'elle a constament fait éclater pour vostre repos, considerez le toûjours comme celuy sur lequel vous deuez regler toute vostre conduite, supliez le tres humblement d'espouser desormais vos interests auec la mesme passion auec laquelle il les a soustenus depuis la naissance de ces troubles; tesmoignez luy par vostre reconnoissance que vous le regardez comme l'Ange tutelaire de vostre repos; Protestez lui que vous n'attendez que de sa seule authorité, la destruction de la tyrannie, & que vous estes resolus de vous abandonnet entierement entre ses mains: Parce que vous ne doutez point qu'il ne soit parfaitement bien intentioné pour vostre repos. N'oubliez point auec cela de suiure tousiours les mouuements de M. le Duc de Beaufort: Vous sça-

uez que vos interests, sont les siens: Vous sçauez qu'il n'a iamais braché dans la resolution de perir pour la cause publique: Vous sçauez qu'il n'a iamais rambrassé vos Ennemis, & que sa haine contre vos tyrans ne s'est iamais dementie. Ne quitez pas le certain pour vous abandonner aux esperances de l'incertitude. La Paix ne tardera qu'autant de temps que vous vous y opposerez par vostre desvnion. Attendez là de nos soins communs & de la correspondance de vos volontez auec les nostres, & asseurez vous que i'y periray ou que ie vous la rameneray. *Hac sub primo tertius.*

FIN.